



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Haute-Vienne

Commune : Saint-Paul

Autres communes :

R500

Appellation : Menhirs 1 et 2 du Metayer

Monument(s)

Appellation : Menhirs 1 et 2 du Metayer

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 09/11/1984

Étendue de la protection : Menhirs 1 et 2 du Metayer (cad. B 713) : inscription par arrêté du 9 novembre 1984

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.